



AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL-MIRABEL (QC) CHANGEMENT DE L'ESPACE AÉRIEN

Exploitant national du système de navigation aérienne civile, NAV CANADA a récemment fait l'examen de la situation à l'Aéroport international de Montréal-Mirabel un an après la transition du service de contrôle d'aéroport au service consultatif d'aéroport.

La réouverture de la piste 11/29, même si elle n'était pas visée par l'examen des services de la circulation aérienne à l'Aéroport de Montréal-Mirabel, a mis en évidence la nécessité de réviser la conception de l'espace aérien à proximité de la trajectoire d'approche de la piste 11, actuellement en classe G, de façon qu'elle corresponde à la structure de l'espace aérien existant.

Par suite de l'examen un an après la mise en œuvre, le changement suivant sera apporté à la structure de l'espace aérien :

- L'espace aérien actuel s'étendant de 1 300 à 2 000 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL) à une distance comprise entre 7 et 12 milles marins (NM) de l'Aéroport de Montréal-Mirabel sera élargi de façon à inclure l'approche vers la piste 11.

Ce changement entrera en vigueur le 8 avril 2010 à 0901 UTC (temps universel coordonné). Les publications aéronautiques pertinentes seront modifiées en conséquence.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Marcel Pinon
Gestionnaire, Exigences de l'espace aérien et du service
NAV CANADA
77, rue Metcalfe
Ottawa, ON K1P 5L6

Téléphone : 613-563-5630
Télécopieur : 613-563-5602
Courriel : pinonm@navcanada.ca